

Paris, le 20 janvier 2025

Destinataires :

- Comités Régionaux  
(pour diffusion aux clubs)

*Réf : DM/ND/2025-58*

*Pôle des Activités Gymniques*

*Affaire suivie par Nataly Dormant*

*☎ 01 48 01 24 24*

*Objet : Pratiques Compétitives : Port du short*

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre notre projet fédéral, nous avons pour ambition de moderniser et réformer les compétitions ainsi que la réglementation technique. Les Commissions Nationales Spécialisées et le Comité Directeur ont déjà travaillé en ce sens.

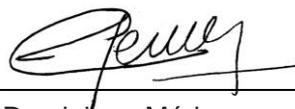
Durant la campagne électorale, mon équipe et moi-même nous sommes engagés à rendre la pratique sportive plus inclusive, notamment en adoptant les règles vestimentaires. Dans ce cadre, je suis ravie de vous annoncer que le Comité Directeur du 18 janvier 2025 a validé l'utilisation du short pour les gymnastes féminines lors de nos compétitions.

A compter du 20 janvier 2025, chaque gymnaste féminine aura la possibilité de porter un short court lors des compétitions quel que soit le niveau de pratique ou l'étape du circuit compétitif, et ce, dans les disciplines AER, GAF, GR, GAc, TR et TU.

En conséquence, vous trouverez ci-joint la lettre FFGym qui complète la réglementation relative aux tenues des gymnastes féminines, qu'il convient de transmettre aux clubs.

Je tiens à vous réaffirmer mon engagement total à mener à bien notre projet fédéral avec l'objectif de promouvoir une pratique sportive toujours plus respectueuse et adaptée aux besoins de toutes et tous.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



Dominique Mérieux  
Présidente

*Copie : Comité Directeur - C. Charlier - G. Meyer - D. Francillon - K. Argaïbi – L. Guervin-Boizot*